Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 9 novembre 2023, 18h00 à 21h
Mairie du 5°, 21 Place du Panthéon
Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5°
Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire
Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire
Nazan EROL, Adjointe à la Maire
Laurent Audouin, Conseiller d'arrondissement

Des Conseillers de quartier :

Annick GAUBERT
Julien THENOT
Françoise MANCHON COLLE
Anne VICHER
Château Reine CHOUAN
Véronique NASSOUR
Catherine PAULUS
Virginie SAVIN
Françoise-Marie FERAL
Philippe GALLAY
Cyprien GAY
Anis HAMDANI
François KAHN
Nadia LAIBI
Marie-Pierre LANGLOIS
Caroline LEMERLE
Matthieu CHOMETTE
Anne-Cécile COCHET
Michel DEVILLE
Marième DIOP

Ordre du jour et intervenants :

- Point sécurité et lutte contre les incivilités
  Robert HATSCH, Commissaire, Police Nationale
  Nadia BOJOVIC, Lieutenant, Police Nationale
  Méziane OUTAHAR, Chef de la division territoriale du 5ème, Police Municipale
- Point propreté et nettoiement des rues
  Aurélien PROTIAUX, Responsable Exploitation, Direction de la propreté et de l'Eau
- État d'avancement des travaux de la Rue aux écoles rue de Poissy - rue de Pontoise
  Fanny GUERARD, Cheffe de la subdivision projets, Direction de la Voirie et du Déplacement

Questions diverses

Madame la Maire*, Florence BERTHOUT* ouvre la séance à 18h, accueille le public, remercie tous les intervenants, les élus et les conseillers de leur présence. Elle introduit le premier point à l'ordre du jour.

- Point sécurité et lutte contre les incivilités

À la demande de rendre le port du casque obligatoire pour les mineurs de plus de douze ans, Madame la Maire invite à prendre l'initiative d'écrire à la représentation nationale.

Robert HATSCH rappelle que nous sommes dans un arrondissement où le nombre de cambriolages est relativement très faible. Il indique que les signalements dans le voisinage restent la solution la plus efficace. Il encourage les habitants à le faire dès qu'il y a un bruit suspect.

Problématique de stationnement de 2 roues motorisées sur places vélos ou sur trottoir : *Méziane OUTAHAR* précise que la lutte contre ce type de stationnement fait partie de leur priorité. Il fait état de 1312 PV dressés depuis janvier 2023 confirmant que le stationnement motos n'est pas autorisé sur un emplacement vélos, même en l'absence d'ancrage.

Concernant l'intrusion de vélos dans les Arènes de Lutèce, *Madame la Maire* demande à la Police Municipale de redoubler de vigilance à cet endroit précis. *Méziane OUTAHAR* indique que trois agents supplémentaires seront recrutés pour assurer le contrôle des parcs et des jardins.

Problématique de passage de voitures lors des dimanches piétons de la rue Descartes, malgré les barrières. *Madame la Maire* demande à la police municipale d'intensifier leurs passages les dimanches piétons et de verbaliser les vélos opérateurs laissés au niveau de la place de la Contrescarpe. Elle annonce l'installation prochaine de nouvelles barrières dans le cadre de la piétonnisation de la rue Mouffetard.

Edouard CIVEL indique que quatre nouvelles barrières devront être installées dans les deux prochaines semaines, au niveau de la place de la Contrescarpe, au début de la rue Ortolan, au niveau de la rue Jean Calvin et à l'entrée de la rue Arbalète.

Problématique de nuisances sonores occasionnées par des cris, bagarres, et autres vrombissements de motos, particulièrement sur la place Jacqueline de Romilly, rue de l'École Polytechnique et rue Lacépède. *Robert HATSCH* indique que la police nationale monte régulièrement des opérations de lutte conjointement avec la police municipale contre les rodéos. Il s'engage à décaler quelques opérations ponctuellement à 2h du matin. En l'absence de la police municipale la nuit, *Madame la Maire* lui demande qu'il y ait des opérations fortes et ciblées surtout la nuit des vendredis et des samedis. *Robert HATSH* souligne que les procédures administratives reposent sur les PV rédigés par la police municipale et peuvent, à terme, mener à la fermeture d'un établissement.

Verbalisation d'une concierge qui aurait utilisé des produits corrosifs interdits sur la voie publique. *Madame la Maire* appelle à appliquer le règlement avec discernement et bonne intention.

Problématique des personnes à la rue toxicomanes et alcooliques au nord de la Place Maubert.

Madame la Maire rappelle qu'elle réunit tous les premiers mardis de chaque mois tous les acteurs de la solidarité dans l'arrondissement afin de faire un point sur la situation des personnes à la rue. Ces personnes refusent souvent l'offre d'hébergement qui leur est offerte. Elle souligne la complexité de la situation en l'absence d'outils qui obligent quelqu'un à aller dans un foyer. Elle confirme que le déploiement d'énergie est considérable sur tout l'arrondissement. Elle ajoute que des recours à certains aménagements de l'espace public aide à contourner cette situation. *Méziane OUTAHAR* confirme que ces personnes refusent systématiquement l'aide que la police municipale leur propose. *Robert HATSCH* indique que la seule solution trouvée jusqu'ici est de les déranger pour les faire bouger et les inciter à aller plus loin.

François KHAN confirme que le port du casque en vélo est obligatoire pour les moins de douze ans. Il incite tout le monde à l'utilisation de l'application « Dans ma rue » qui traite rapidement différentes sortes d'anomalie dans l'espace public.

Edouard CIVEL indique qu'en terme de signalements sur cette application notre arrondissement en est le champion.

A la question des attroupements de parents devant les écoles, particulièrement en ces temps de vigilance rouge, Madame la Maire indique qu'une consigne a été envoyée à tous les parents d'élèves depuis le relèvement du plan Vigipirate. Elle ajoute que la quasi-totalité des écoles publiques bénéficient d'une rue aux écoles avec une ou deux barrières.

Problématique de cyclistes au niveau du jardin Tino Rossi. *Edouard CIVEL* précise qu'un problème de dalles existe sur la piste cyclable du haut et que faute de budget de la Ville de Paris, ces dalles seront refaites cet hiver sur le budget d'aménagement et de végétalisation du 5°. Dans l'espoir que ces

travaux permettent d'obtenir une piste cyclable plus qualitative et un apaisement significatif de la circulation en vélo dans le jardin Tino Rossi.

Laurent Audouin indique que la Préfecture s'est opposée à la piste cyclable dédiée et estime que la mairie du 5° pourrait soulever à nouveau cette question et la soutenir.

Edouard CIVEL confirme que la mairie du 5° a déjà fait une demande en centrale mais n'a pas eu de réponse sur le format définitif de la ZTL (zone à trafic limité).

Problématique des étalages et terrasses qui rendent difficile la circulation piétonne particulièrement en début de la rue des écoles (2bis et Bon Vivant) et de la rue Linné. *Benjamin ISARE* indique que la police municipale est active sur ce sujet et qu'il y a un bon nombre de verbalisations sur ces deux adresses. *Méziane OUTAHAR* souhaite qu'on lui donne des adresses bien précises afin que la police puisse intervenir avec des opérations bien ciblées. *Robert HATSCH* souligne que lorsqu'il y a un nombre important de PV, la police nationale monte dans les gradations et adopte une autre méthode.

- Point propreté et nettoiement des rues

Aurélien PROTIAUX présente le programme de passage des services, balayage, gluton, lavage à l'eau chaude. Il prend note de toutes les adresses soulevées par les conseillers afin de pouvoir procéder à la vérification et à l'intervention si nécessaire.

Benjamin ISARE précise que les équipes d'enlèvements d'encombrants passent régulièrement.

Matthieu CHOMETTE souligne qu'il serait plus pertinent de débattre des solutions à apporter que de faire des signalements à tel ou tel autre endroit.

Laurent AUDOUIN trouve que la plupart des problèmes relèvent de comportements répréhensibles et que la police peut jouer son rôle pour mettre fin à l'impression d'impunité qui règne.

Edouard CIVEL précise que la mairie du 5e a un budget alloué par la Ville de Paris pour gérer les problèmes de propreté sur la voirie et n'a donc pas les moyens pour recruter plus de personnels.

Nazan EROL trouve que le problème de la propreté est intimement lié au manque de civisme.

Sur la question des bio-déchets, *Benjamin ISARE* annonce que des poubelles pour la collecte des biodéchets et des poubelles ordinaires seront installés sur tous les marchés.

Edouard CIVEL indique qu'il y aura une campagne de communication sur le déploiement de ces poubelles et promet un parcours plus clair des informations sur le site de la mairie.

- État d'avancement des travaux de la Rue aux écoles rue de Poissy - rue de Pontoise

Fanny GUERARD souligne la spécificité de cette rue aux écoles qui est composée de trois rues piétonnisées dans un contexte patrimonial intéressant. Elle précise que la deuxième phase de ce projet consiste à créer des jardinières, à recalibrer les pavés, à élargir des trottoirs et à planter un arbre. Elle indique l'impossibilité technique de la végétalisation de la rue de Pontoise. Les travaux débuteront en septembre 2024, après les JOP pour un coût total de 300 000 euros environ.

Fanny GUERARD précise que le 5° est l'arrondissement de Paris où il y a le plus de Rues aux écoles par rapport aux nombres d'écoles et que plusieurs contraintes techniques empêchent de rendre piétonne la rue des Boulangers. Elle ajoute que la Ville de Paris n'est pas favorable sur l'installation des plots rentrants électriques et que les habitants des rues aux écoles doivent prendre l'habitude de refermer la barrière à chaque fois qu'il la voit ouverte.

- Questions diverses :

Benjamin ISARE invite les conseillers à prendre la parole sur leurs différentes questions

- Le rôle du conseil de quartier: *Benjamin ISARE* précise qu'un travail d'élaboration d'un nouveau fonctionnement est en cours et auquel les Conseillers seront associés.
- *Cyprien GAY* fait part du souhait de créer une recyclerie spécialisée en petit électroménager. Deux adresses ont été fléchées : l'ancien Bureau des accidents rue Vauquelin et l'hôpital de la Collégiale. *Benjamin Isare* indique que la Mairie du 5° soutient totalement le projet. À ce titre elle a déjà saisi la Préfecture de Police sur le devenir du local rue Vauquelin mais qu'elle reste toujours en attente de la réponse. Concernant la Collégiale, il préconise un rapprochement de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge de la santé.
- *Françoise Feral* soulève le problème de l'abri bus qui a été retiré au 29 rue Monge, elle exprime un souhait collectif de le remettre. *Edouard CIVEL* indique que cet abri bus a été retiré pour une raison d'accessibilité. Nazan EROL confirme qu'il s'agit d'un choix à faire.
- Sur la question des JOP, *Benjamin ISARE* confirme n'avoir encore reçu aucune information sur le périmètre de sécurité.
- Sur la qualité des commerces implantés boulevard Saint-Michel et rue Lacépède, il s'agit du droit privé sur lequel la mairie n'a pas de regard et il n'existe aucune règlementation sur les vitrines des commerces fermés.
- Sur l'affaire des bouquinistes pendant les JOP, la mairie du 5° leur apporte un total soutien. Il a été demandé à la Ville de Paris de payer pour le démontage et le remontage des boites et pour toute la manutention du contenu.
- Concernant la communication des Conseils de quartier, préconisation de créer une page facebook.
- Concernant l'installation de bancs, la mairie est plus favorable à l'installation de chaises individuelles nominatives car les bancs dans certains endroits favorisent la présence des personnes à la rue.
- Possibilité de plantation d'arbres rue Monge : *Edouard CIVEL* indique que le budget végétalisation a été arbitré en faveur de la rue Claude Bernard et Gay Lussac. Sur la place Maubert il est impossible de planter des arbres en raison des réseaux souterrains.
- Manque de stationnement vélos : Un projet lauréat du budget participatif 2023 d'un montant de 30.000€ servira à la pose de 60 nouveaux arceaux à vélo. *Edouard CIVEL* est preneur de toutes les bonnes adresses.
- Proposition de mise en place d'une navette gratuite à destination des personnes âgées. C'est un projet qui a été porté par Jean Tiberi il y a 20 ans pour permettre aux personnes âgées de monter la montagne Ste Geneviève. La Ville de Paris n'y est pas favorable. Mme la Maire du 5° a en revanche réussi à obtenir la ligne 27.
- Installation d'un passage piéton rue Jean de Beauvais : une demande d'étude pour installer un feu à cet endroit précis a été faite à la voirie.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 20h